

VOS RENDEZ-VOUSP. 4
LA VIE EN VILLE.....P. 9
DOSSIERP. 15
GENS D'ICIP. 20
VOS LOISIRS.....P. 21
EXPRESSION POLITIQUEP. 27

Donnons le ton !

Pour tout renseignement

Place Martin Bastard - BP 516
79022 NIORT Cedex
Standard **05 49 78 79 80**
Site Internet www.vivre-a-niort.com

INTERNET

Retrouvez votre magazine en ligne sur le portail de la ville : www.vivre-a-niort.com

PERMANENCES DES ADJOINTS

Vous pouvez joindre les adjoint(e)s au Maire en composant le **05 49 78 75 09** ou **05 49 78 73 47**.

RENDEZ-VOUS AVEC MADAME LE MAIRE

Vous pouvez rencontrer le Maire, il vous suffit de prendre rendez-vous en téléphonant au 05 49 78 75 11.

BOÎTE AUX LETTRES

Vous pouvez adresser un courrier à Madame le Maire en le déposant dans la boîte aux lettres, place de l'Hôtel de Ville ou par e-mail : secretariatdumaire@mairie-niort.fr

VIVRE à NIORT - Magazine municipal d'information - Service communication de la Ville de Niort - Hôtel de Ville, place Martin-Bastard - BP 516 - 79022 Niort Cedex - Tél. 05 49 78 74 87 - <http://www.vivre-a-niort.com> - **Directrice de la publication** : Geneviève Gaillard, Maire de Niort / **Directeur de la rédaction** : Bruno Paulmier / **Rédactrice en chef** : Véronique Bonnet-Leclerc / **Rédactrice en chef adjointe** : Véronique Duval / **Journaliste** : Karl Duquesnoy / **Assistante de rédaction** : Anne-Cécile Rescourio / **Ont collaboré à ce numéro** : Jacques Brinaire, Marie-Catherine Comère, Alex Giraud (photo) / **Photographe** : Bruno Derbord / **Maquette, illustrations & photogravure** : Glyphes - Niort / **Impression** : Imprimerie Vincent - Tours / **Distribution** : Adrexo - Niort / Numéro d'ISSN : 1261 - 8705. Dépôt légal à parution.



CE MAGAZINE EST DIFFUSÉ
À 35 000 EXEMPLAIRES
ET IMPRIMÉ SUR
PAPIER CERTIFIÉ PEFC.

Couverture : Glyphes (Photos Bruno Derbord et Christophe Bernard)



Marie Delage

Notre ville et notamment son cœur ancien rassemblent un patrimoine architectural, urbain et paysager de grande qualité. Un patrimoine qui appartient à tous et, qu'individuellement, nous devons apprendre à respecter et mettre en valeur ; quelle que soit la manière dont nous pratiquons la ville aujourd'hui.

La conception de ce qu'est la qualité urbaine a varié en fonction des lieux et des époques. Le "droit à la ville" – tel qu'il a été énoncé par Henri Lefebvre, l'un des rares philosophes à s'être occupé plus particulièrement des problématiques d'urbanisme et du territoire, à la fin des années 1960 – pourrait être reformulé aujourd'hui comme un "droit à la qualité urbaine". Il considérerait en effet la ville comme "le cœur de l'insurrection esthétique contre le quotidien".

Nous sommes tous acteurs de l'image de notre ville. Par le choix de la couleur de nos volets, le ravalement de nos façades, nous donnons le ton ! Ainsi, l'enjeu de la requalification de la ville questionne explicitement la fabrique de l'urbain : qui fait la ville, et comment ?

La charte de qualité urbaine que nous avons mise en place est un outil pédagogique qui s'adresse à tous et en particulier aux commerçants. Elle prévoit des préconisations en termes de façades, de terrasses ou encore de signalétique et de devantures commerciales. Il s'agit de réussir à concilier au mieux l'identité et le patrimoine niortais, de conjuguer l'exercice des usages de chacun avec les activités commerciales et touristiques.

Nous avons tous la responsabilité de l'image que renvoie notre ville. À nous d'œuvrer à faire en sorte qu'elle demeure belle et attractive !

Geneviève Gaillard
Maire de Niort, députée des Deux-Sèvres